



Montaigu-Vendée le 2 Juillet 2020

Demande de licence saison 2020/2021

Du 1^{er} Septembre 2020 au 31 Août 2021

Bonjour à tous,

Une nouvelle saison d'athlétisme va commencer au 1^{er} septembre 2020, et vous souhaitez adhérer à l'ABV Montaigu-Vendée, ou renouveler votre licence FFA. Selon votre situation, vous devez compléter tout ou partie des documents ci-joints :

- **Un formulaire d'adhésion** à remplir par tous.
- **Un questionnaire de santé** pour les licenciés dont le certificat médical date de moins de 3 ans. <https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/> Ce lien vous permettra de savoir si vous devez nous fournir un nouveau certificat médical pour la prochaine saison.
- **Un certificat médical** pour les licenciés si celui-ci arrive à échéance (**validité 3 ans**) **, ainsi que les nouveaux licenciés.
- **Une autorisation parentale** pour les athlètes mineurs.
- **Attestation d'autorisation de sortie** pour les athlètes mineurs (fin de l'entraînement et compétition).
- **Un règlement intérieur** à lire avant d'apposer votre signature sur le formulaire d'adhésion.

Retour du dossier complet, accompagné de votre règlement (chèques libellés à l'ordre d'ABV Montaigu-Vendée) à :

Laurence Jamet, 5 Rue des Hauts de Mirville – Boufféré – 85600 Montaigu Vendée

Pour toutes informations : Mail : laurence.jamet1@aliceadsl.fr Tél : 02.28.15.02.13 ou 06.72.28.76.05

Pour toutes informations concernant les jeunes :

nicolas.monnier@wanadoo.fr Tél :02/51/31/83/32 ou 06/81/56/83/87

Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

Le Bureau ABV Montaigu-Vendée

** : un email vous a été envoyé par e-licence@athle.fr fin mai, si vous êtes concerné.

« **RENOUVELEZ VOTRE LICENCE** avec un **nouveau certificat médical** »



FORMULAIRE D'ADHESION 2020/2021



DEMANDE DE LICENCE FFA

Saison 2020 – 2021
Du 1^{er} Septembre 2020 au 31 Aout 2021

		CATEGORIE <i>(prises en compte au 01/11/2019)</i>	ANNEE NAISSANCE	TARIF
A	DECOUV	Eveil Athlétique (6-9 Ans) - Poussins (10 – 11 Ans)	2014 – 2010	90 €
B	COMP	Benjamins (12-13 Ans) - Minimes (14 – 15 Ans)	2009 – 2006	105€
C	COMP	Cadets (16 – 17 Ans) - Juniors (18 – 19 Ans)	2005 – 2002	105€
D	COMP/RUN	Espoirs (20 – 22 Ans)	2001 – 1999	90€
E	COMP/RUN	Seniors (23 – 39 Ans)	1998 – 1982	90€
F	COMP/RUN	Vétérans (40 Ans et plus)	1981 et avant	90€

POSSIBILITES DE REDUCTION SUR LE COUT DE LA LICENCE

- **PASS CULTURE SPORT** : (Valable pour la saison 2020/2021) : Réduction de 16 € sur le coût de la licence. Le carnet est délivré à tous les Lycéens, Apprentis, 4^{ème} et 3^{ème} Technologiques et classes préparatoires (fournir Pass Culture Sport)
- **REDUCTION 3^E LICENCE** : Une réduction de 30 € est appliquée sur le prix de la 3^{ème} licence.
- Possibilité de régler en chèques vacances ou coupon sport

DOCUMENTS A REMETTRE : à VOTRE ENTRAINEUR OU ENVOYER PAR LA POSTE :

LAURENCE JAMET – 5 RUE DES HAUTS DE MIRVILLE –BOUFFERE - 85600 MONTAIGU-VENDEE

NICOLAS MONNIER - 4 IMPASSE BEAUSEJOUR – ST HILAIRE DE LOULAY- 85600 MONTAIGU-VENDEE

- La demande d'adhésion remplie de façon lisible et signée
- Le certificat médical original (suivant modèle présenté) sauf si vous avez rempli le questionnaire de santé en ligne
- Le coupon rempli et le règlement intérieur renseigné et signé
- La somme correspondant au montant de la cotisation annuelle (chèque à l'ordre de l'ABV Montaigu Vendée)
- **Autorisation parentale pour les mineurs signée.**

VOTRE INSCRIPTION SERA VALIDEE UNIQUEMENT SI LE DOSSIER EST COMPLET

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Sexe: M F (rayer mention inutile)
Catégorie : A – B – C – D – E – F (entourer la catégorie correspondante)	
Création : O N (rayer mention inutile)	Si Renouvellement N° licence :
Adresse :	
Code Postal	Ville :
Téléphone fixe :	Portable :
E-mail :	Nationalité :
<input type="checkbox"/> J'ai rempli le questionnaire sur internet et je n'ai pas besoin de certificat médical pour cette année	
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les termes	
Signature de l'athlète (ou des parents pour les mineurs)	

Bénévolat : Je m'engage à être bénévole pour au moins une des compétitions organisées par le club.
N° de permis : _____ Cette information est utile pour l'organisation des courses pour les postes de commissaires sur le circuit.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. De plus, conformément aux dispositions de l'article 2.1.1 des règlements généraux, tout adhérent de la FFA accepte expressément la publication de ses données nominatives (nom, prénom, n° de licence, date de naissance) dans les résultats des compétitions auxquelles il a participé. Il accepte que cette publication soit reproduite sur le site internet de la FFA. Tout adhérent dispose néanmoins de la possibilité, pour des motifs légitimes, de s'opposer au traitement le concernant. Pour ce faire, vous pouvez contacter le correspondant informatique et libertés de la FFA à: ci@athle.fr.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport): Le soussigné accepte l'assurance individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme (cette assurance est comprise dans le prix de la licence)

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs : Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, _____, en ma qualité de _____ (Père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

ne rien inscrire / Cadre réservé au secrétariat ABV Montaigu Vendée

Date du certificat médical :

réglé le :	Par :	N°	Sur :
------------	-------	----	-------



Questionnaire de santé



Le Ministère des sports (*décret du 24 août 2016 et arrêté en date du 20 avril 2017*) a modifié la réglementation portant sur la présentation du certificat médical pour pratiquer un sport....

Pour un renouvellement de licence, un certificat ne sera exigé qu'une fois tous les trois ans (au lieu d'une fois par an). Les autres années, le licencié remplira un questionnaire de santé lui permettant de déceler d'éventuels facteurs de risques, qui nécessitera, le cas échéant, une visite médicale annuelle.

Donc suivant certaines conditions, Il n'est plus obligatoire de présenter un nouveau certificat médical tous les ans, le certificat de la saison précédente sera utilisé si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire médical

Attention, en cas de changement de licence si vous aviez une licence « Athlé Santé » ou « encadrement » et que vous souhaitez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running, alors le certificat médical est demandé.

Comment remplir le questionnaire médical ?

En tant que licencié, vous avez du recevoir un mail de la FFA vous demandant de remplir votre certificat médical.

La procédure est très simple, cela ne prend que 5 minutes, et facilitera la tâche du secrétariat !

- Dans l'email reçu, cliquez sur « cliquez ici pour accéder à votre espace Licencié »

- Puis lorsque vous êtes sur votre « Espace licencié », cliquez en bas à Gauche sur « Questionnaire santé » puis toujours en bas sur « Modifier ». Remplissez les zones concernant « l'année prochaine » et validez.

Et voilà, la FFA vous renverra un mail de confirmation dans les 24 heures.

► Si vous n'avez pas rempli le questionnaire en ligne, alors il faudra remplir le questionnaire papier fourni dans ce dossier.

► Enfin, si vous ne voulez pas remplir le questionnaire, il faudra fournir un certificat médical.

Questionnaire de santé (certificat médical datant de moins de 3 ans)

SEULEMENT EN CAS DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

N° LICENCE :

NOM :

PRENOM :

SEXE :

DATE DE NAISSANCE :

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS:

OUI NON

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| A ce jour: | | |
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

«**Si vous avez répondu NON à toutes les questions** : «Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

«**Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions** : «Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.»

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni:

- 1) Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».
- 2) Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possédait une licence Athlé Découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1er novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1er novembre. Le certificat devra porter la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)



CERTIFICAT MEDICAL

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport

Je soussigné, Docteur

Domicilié

Certifie avoir examiné ce jour Mr/ Mme/ Melle

Né(e) le ___ / ___ / ___ / Demeurant à

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à, Le ___ / ___ / 20__



Cachet et signature du Médecin

Article 2.1.2 des règlements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme

Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des Non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'**Athlétisme en compétition** pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé option Running ;
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'**Athlétisme** pour les Licences Athlé Santé (*Marche Nordique hors compétitions*) et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement).

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de six mois au moment de la prise de Licence sur le SI-FFA.

AUTORISATION PARENTALE

Valable pour la saison 2020/2021

Je soussigné Mr, Mme, Melle (rayer les mentions inutiles) :

Demeurant à :

.....

CP Ville

N° de Téléphone Portable :

E-mail :

Autorise mon enfant : Nom : Prénom :

A prendre le car où tout autres types de transport (voiture de bénévoles, de responsables, d'entraîneurs etc.) chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités du club.

J'autorise également les responsables de mon enfant à prendre toute décision de soin, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en cas de nécessité constaté par un médecin, et ce dans l'impossibilité de me joindre.

Cette autorisation parentale reste valable tout au long de l'année sportive 2020/2021.

Médecin de Famille : Nom : N° tél. :

Préciser les allergies éventuelles :

.....

Écrire "Lu et approuvé", dater et signer

ATTESTATION DE SORTIE

Je soussigné Mr, Mme, Melle (rayer les mentions inutiles)

.....

Demeurant à :

CP Ville

N° de Téléphone Portable :

E-mail :

Autorise mon enfant : Nom : Prénom :

A quitter seul(e) le stade d'entraînement après la fin de la séance d'athlétisme pour se rendre par ses propres moyens à son domicile

Écrire "Lu et approuvé", dater et signer

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

1. RESPONSABILITÉ DU CLUB

Celle-ci ne peut être invoquée que pendant les entraînements, durant les compétitions et le temps de trajet entre domicile et le stade, à condition que l'enfant ou le jeune ait répondu présent à l'appel.

2. ASSURANCES

Le Club possède une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers et engageant sa responsabilité.

3. LICENCES

La prise de licence implique la participation de chaque licencié aux compétitions proposées. En cas d'empêchement, il y aura lieu de prévenir les entraîneurs

4. COTISATIONS

La cotisation annuelle est payable à l'inscription. Le règlement en plusieurs fois est admis (maximum 3 chèques, et à raison d'un encaissement par mois)
L'inscription vaut engagement auprès de la Fédération Française d'Athlétisme pour l'année sportive en cours sous le numéro 085031. L'ABV Montaignu Vendée ne peut procéder à aucun remboursement de cotisation, quelle qu'en soit la raison

5. SÉANCES D'ENTRAÎNEMENTS

Afin d'assurer le bon fonctionnement des séances d'entraînements, les athlètes doivent arriver et repartir aux heures indiquées.
Tout retard ou départ anticipé de l'entraînement devra être signalé aux entraîneurs et en particulier pour les athlètes mineurs, par un justificatif parental.
Les entraîneurs ont toute autorité sur le déroulement des entraînements. Les athlètes doivent se conformer à leurs instructions.
Aucun athlète ne devra quitter son groupe sans l'accord préalable de son entraîneur,
Les entraîneurs sont les seuls habilités à délivrer toutes informations de quelque source qu'elles émanent.
L'intervention des parents ou membres dirigeants du Club ne saurait être tolérée, lors de l'entraînement.

6. COMPÉTITIONS - DÉPLACEMENTS

Les transports en compétition sont assurés par les parents, suivant un planning proposé par le club.
Lors des déplacements, rappel aux parents de respecter le code de la route, par sécurité pour les enfants transportés.
Les parents sont invités à participer au jury des compétitions.

7. RESPECT ET UTILISATION DU MATÉRIEL DU CLUB

Le matériel est propriété du club et, à ce titre il appartient aux athlètes d'en faire bon usage.
Dans le cadre des entraînements, il est formellement interdit d'utiliser du matériel n'appartenant pas au Club.
A l'issue de l'entraînement, les athlètes doivent participer au rangement du matériel.

8. MAILLOTS

Le Club vend pour 5 € aux athlètes Eveil Athlé et Poussin le maillot, dont le port est obligatoire à chaque compétition. Pour les catégories supérieures les maillots seront en vente et/ou à commander auprès de Claudine Hervouet en début de saison lors des entraînements.

9. DISPOSITIONS ANNEXES

Les chewing-gums, bonbons de toutes sortes sont **FORMELLEMENT INTERDITS** dans l'enceinte du stade, les bijoux, baladeurs, téléphones et autres objets sont fortement déconseillés
Il est strictement interdit de fumer sur les lieux de pratique sportive ou d'introduire des boissons alcoolisées ou substances toxiques et néfastes pour la santé des athlètes.
Les athlètes restent responsables de leurs effets personnels y compris dans les vestiaires.
Les athlètes souhaitant inviter un ou plusieurs de leurs amis à assister aux entraînements doivent demander l'accord aux membres du comité directeur du club, seulement pour 2 entraînements et avec une décharge signée par les parents
L'acceptation de ce règlement intérieur est renouvelée par tacite reconduction chaque fois que la licence est renouvelée

10. SANCTIONS

Le sport nécessite une discipline acceptée par tous ; en cas de débordement caractérisé et répété d'un licencié, le club se réserve le droit de prendre à son encontre des sanctions allant jusqu'à l'exclusion provisoire, voire définitive

A :

Le :

Signature de L'athlète (et des représentants légaux s'il est mineur)

Bon de commande de maillots ABV Montaigu-Vendée

Nom : _____ Prénom : _____

Maillot	Taille	Sexe	prix
	XL,L,M,S,XS	F, M	30 €
	XL,L,M,S,XS	F, M	25 €
 Avec logo club Pour les jeunes athlètes De l'école d'athlétisme et poussins	6 ans à 12 ans Age demandé _____ ans	F, M	5€

Commande de maillot à régler le jour de la réception du maillot.
Rayer les informations inutiles, ou mettre l'âge de l'athlète.